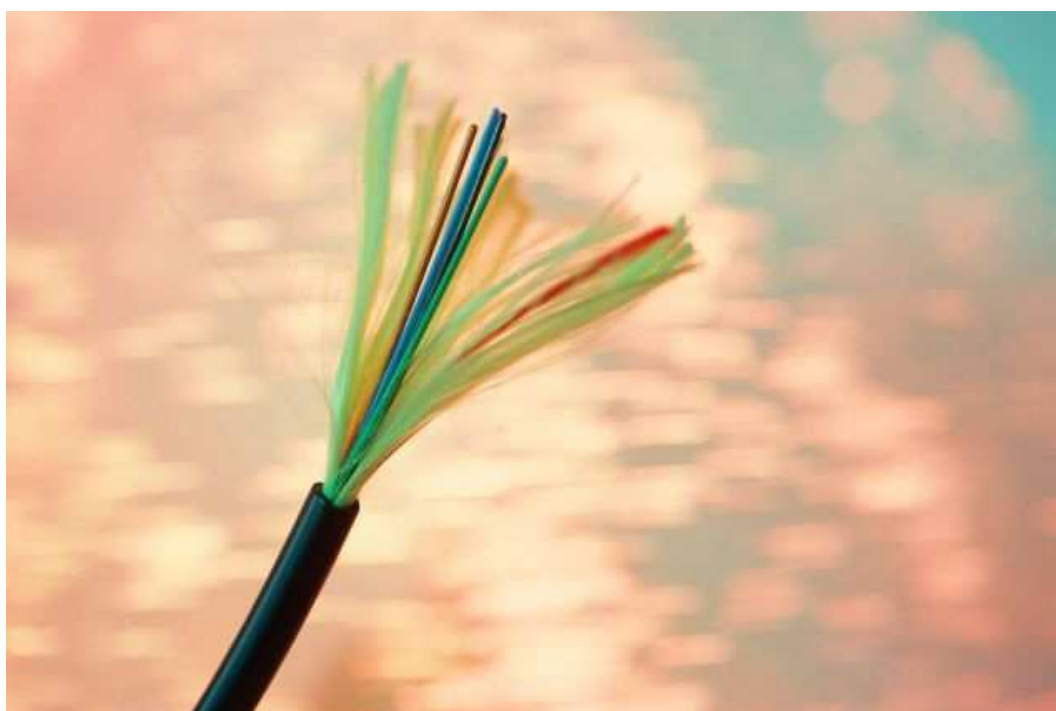


Publié sur *La Provence* (<http://www.laprovence.com>)

AIX : LE TRÈS HAUT DÉBIT PART À LA CONQUÊTE DES ENTREPRISES



Par *Geneviève Van Lede*

Créé le 03/11/2015 14:25

Le très haut débit (fibre) est à la connexion internet ce que la 4G+ est aux mobiles. De la puissance, de la rapidité et de la fluidité. On considère ainsi qu'un usager dispose du très haut débit à partir du moment où il dispose de la possibilité de souscrire à une connexion supérieure ou égale à 50 Mbit/s. Particuliers comme entreprises peuvent en bénéficier, mais les dispositifs de raccordement et, bien entendu, les abonnements ne sont pas les mêmes.

La Communauté du pays d'Aix (CPA) est à l'origine du déploiement de la fibre optique sur son territoire. Cependant, elle n'en réalise pas la mise en oeuvre. Par la délibération du 26 juin 2008, la délégation de service public relative à l'établissement et l'extension de la fibre optique a été confiée à la société Capaix Connectic (filiale à 100 % du groupe Eiffage SA) pour une durée de vingt ans.

À fin 2014, un réseau de 426 km de fibre optique, en liaison avec le réseau national via le NetCenter de Marseille, a été mis en service et a permis de raccorder 74 zones d'activités. Vingt centraux téléphoniques ont été dégroupés afin de favoriser la hausse des abonnés ADSL. Capaix Connectic disposait de 116 contrats fibre signés auprès de sept opérateurs contre 114 prévus initialement par la DSP.

PROPOSER DU TRES HAUT DEBIT AUX PME

Toutefois, le délégataire évoquait alors l'absence de capillarité (comprenez absence de desserte en fibre optique des entreprises jusqu'à leur bâtiment) comme un frein important à la commercialisation. En effet, les entreprises qui avaient besoin de se connecter au réseau fibre ont dû faire face à des frais de raccordement parfois importants (entre 4 et 5 000 euros pour certains, parfois plus).

Cette problématique devrait en grande partie être résolue par l'avenant à la convention de DSP, voté lors du conseil communautaire du 8 octobre. Par cet avenant, Capaix va pouvoir réaliser les travaux nécessaires à la mise en capillarité (amener la fibre optique jusqu'au bâtiment des entreprises) de cinq zones d'activités : Les Estroublans-Anjoly à Vitrolles, parc d'activités de Rousset, La Duranne 1 et 2 à Aix, parc d'activités d'Aix-en-Provence (Les Milles, Plan d'Aillane, l'aérodrome, la Zac de l'Enfant et la zone d'activités Saint-Martin à Pertuis).

Les travaux devraient durer un an et une subvention de 1,6 million d'€ sera attribuée. Attention, Capaix réalise les travaux de raccordement mais n'est pas fournisseur de services très haut débit (contacter dans ce cas un fournisseur traditionnel). Si votre entreprise est située à moins de 50 m du réseau de fibre optique de la CPA, vous pouvez bénéficier de frais de raccordement forfaitaire dans des délais réduits.

Source URL: <http://www.laprovence.com/article/edition-aix-pays-daix/3651623/le-tres-haut-debit-part-a-la-conquete-des-entreprises.html>